



Saint-Martin-en-Haut

Le 16 mars 2026

Département du Rhône

Communauté de Communes
des Monts du Lyonnais

A l'ensemble des membres du Conseil municipal

Nos réf. : RCH/FCH2026-03

Conseil municipal – Installation après élections municipales

Madame, Monsieur,

L'élection du 15 mars 2026 a désigné la liste « Vivre Saint Martin en Haut ensemble » pour constituer le nouveau Conseil municipal de la commune de Saint-Martin-en-Haut pour les 6 ans à venir.

En tant que membre de cette liste et donc nouveau conseiller, vous êtes invité(e) à la première réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**VENDREDI 20 MARS 2026 à 20 h 30,
En salle du conseil – Mairie de Saint-Martin-en-Haut**

L'ordre du jour de cette séance sera :

- 1) Election du maire
- 2) Election des adjoints
- 3) Lecture de la charte de l' élu local
- 4) Indemnités du maire et des adjoints
- 5) Délégations du Conseil municipal au maire

Dans l'attente, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire sortant,
Régis CHAMBE



*Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette séance, vous trouverez un modèle de procuration à établir **de façon manuscrite** et à nous transmettre en mairie d'ici **jeudi soir : le 19/03/2026***